

29 avril 2022 – après 17h40
Information réglementée



Communiqué de presse

Publication relative à l'aliénation d'actions propres
Conformément à l'article 8:6 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations et à la circulaire FSMA_2019_26

Par la présente, Sofina déclare qu'à la suite d'exercices d'options effectués dans le cadre de plans d'options sur actions, elle a procédé à l'aliénation d'actions propres suivante hors bourse (OTC) en vue de livrer ces actions aux bénéficiaires concernés le 21 avril 2022 :

Date de la transaction	Heure de la transaction	Nombre d'actions aliénées	Prix d'aliénation (EUR)
21/04/2022	10:57	1.500	175,67

Sofina détient 726.528 actions propres au 29 avril 2022.

* * *

SOFINA SA
Rue de l'Industrie, 31 – 1040 Bruxelles
RPM Bruxelles : 0403.219.397
Cotée sur Euronext Brussels
(ISIN BE0003717312)

Contact: Wauthier de Bassompierre
Tel. : +32 2 551 06 11
Email : info@sofinagroup.com
Website : www.sofinagroup.com